



L'Europe
locale & régionale

LIVRE BLANC

Pour une citoyenneté européenne active

Décembre 2011





SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	6
QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETE EUROPEENNE ?	7
Une Europe sans frontière(s) : quelle(s) réalité(s) pour les citoyens ?.....	7
Les clés du citoyen actif	9
Egalité des femmes et des hommes ! Quelle égalité ?.....	10
L'intergénérationnel au service d'un développement solidaire	11
La citoyenneté européenne et la transmission de la mémoire	13
La diversité : une chance et un défi pour l'Europe.....	17
Jumelages : des ponts pour relier les Européens.....	18
Europe XXL – L'ouverture vers nos voisins.....	19
Une Europe ouverte sur le monde	21
LA CITOYENNETE EUROPEENNE DE DEMAIN	23
LES JUMELAGES : OUTILS POUR UNE NOUVELLE CITOYENNETE EUROPEENNE.	24
MESSAGES-CLES	25

AVANT-PROPOS

Après le désastre de la Seconde Guerre mondiale, lorsque les Pères de l'Europe appelèrent à l'unification du continent, auraient-ils pu imaginer à quoi ressemblerait l'Europe quelques décennies plus tard ? Auraient-ils pu prévoir la réunification du continent et des peuples, de l'océan Atlantique jusqu'aux frontières de la Russie ? Notre réalité européenne d'aujourd'hui ?

Si l'Europe a été construite, ce n'était pas seulement pour mettre fin à un sombre passé, à des siècles jalonnés de guerres et de conflits, mais pour avancer tout en rendant hommage à notre histoire commune, une histoire unique, et aux aspirations des citoyens à vivre en paix et à être solidaires.



Dr. Wolfgang Schuster
Maire de Stuttgart
Président
CCRE

Il est courant aujourd'hui d'entendre des critiques à propos des institutions européennes, leur bureaucratie, leur réglementation et le manque de solidarité... Mais si nous réfléchissons en regardant notre histoire révolue, nous devons admettre que la construction de l'Europe est probablement le plus grand cadeau que nos prédécesseurs ont pu nous léguer. La construction européenne fut le seul projet politique visant à rassembler les populations dans l'objectif de bâtir ensemble leur avenir.

La crise que nous traversons actuellement est un défi pour l'Europe toute entière. Elle est un défi pour nos nations, nos villes, nos communes et régions... Mais compte tenu de tout ce qui a été accompli depuis les débuts du processus de l'unification européenne, nous pouvons être confiants qu'ensemble, nous saurons élaborer des solutions durables.

L'Europe est une mosaïque. Les villes et les régions sont le reflet de cette mosaïque. Il y a 60 ans, lorsque des maires se réunirent pour créer le Conseil des Communes d'Europe, ils ont exprimé leur désir de voir la future Europe fondée sur les principes de la démocratie locale. Ils appelèrent à la pleine participation de tous les citoyens au processus d'unification.

Notre message est toujours vivace aujourd'hui, et d'autant plus en période de crise : l'Europe ne progressera pas sans ses citoyens et sans tous ceux qui sont leurs représentants directs – c'est-à-dire nous, les responsables locaux et régionaux.

L'Europe que nous appelons de nos vœux est une Europe qui sait mettre en œuvre des solutions conjointes et proposer les bonnes stratégies à ses citoyens, dans le respect de la solidarité. L'Europe est généreuse par nature et respectueuse des différences, car elle fut bâtie dans le respect de toute sa diversité.

L'Europe n'est pas simplement une organisation supranationale de plus, elle est l'avenir de nos citoyens et le CCRE est leur organisation, décidée à faire entendre la nécessité de créer une véritable citoyenneté européenne et de montrer le chemin pour la réaliser. Le jumelage des villes a joué un rôle prédominant pendant toutes ces années dans la construction de cette citoyenneté et continuera dans ce sens également à l'avenir. Le CCRE a rédigé ce Livre Blanc sur la citoyenneté afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour impliquer les Européens dans ce projet commun. Il porte les conclusions de la conférence de Rybnik (Pologne) en Silésie, à quelques kilomètres d'Auschwitz, qui fut une occasion d'honorer le souvenir et d'exprimer notre volonté partagée de bâtir l'Europe sur la paix et de reléguer les guerres et les massacres dans le passé.

En tant que responsables politiques, nous devons un tribut à ceux qui, avant nous, avaient une vision et nous ont conduit à ce que nous sommes aujourd'hui – le meilleur tribut que nous pouvons leur offrir est la continuité dans la mise en œuvre de solutions pour intégrer tous les citoyens d'Europe, immigrants ou Européens de souche, d'aider nos voisins à apprendre de nos expériences et de construire la voie vers la démocratie, soit-ce de l'autre côté de la Méditerranée ou aux frontières orientales de l'Europe.

Puisque l'Europe est également un modèle unique de coopération et de partenariat entre nations, autorités locales et régionales et entre peuples, nous avons la mission d'aider ceux qui aspirent à vivre en démocratie et en prospérité, à mettre en place leurs propres solutions pour l'avenir.

Pour conclure, je tiens à citer Jean Monnet, qui disait à propos du projet européen: "*Nous n'unissons pas des Etats, nous unissons des hommes*".

Puisse cette maxime nous guider tout au long des années à venir et puisse ce Livre Blanc nous aider à transposer cette vision dans la réalité !

INTRODUCTION

POURQUOI CE LIVRE BLANC ?

Alors que le cadre financier 2007-2013 de l'Union européenne touche bientôt à sa fin, ce *Livre blanc pour une citoyenneté européenne active* est né de la volonté du CCRE de porter haut la voix des autorités locales et régionales en matière de citoyenneté européenne et de jumelages en vue du futur programme européen qui succèdera à l'actuel programme « L'Europe pour les citoyens » à partir de 2014.



Frédéric Vallier
Secrétaire Général
CCRE

Ce document est le résultat des réflexions d'un grand nombre d'acteurs actifs dans les domaines de la citoyenneté et des jumelages (élu-e-s de petites et grandes municipalités, responsables de jumelages, représentants de la société civile, acteurs de terrain, experts, représentants des institutions européennes, etc.) qui se sont réunis à l'occasion de plusieurs événements organisés par le CCRE – avec le soutien de la Commission européenne – afin d'identifier les attentes et les besoins réels des collectivités territoriales et des citoyens ; et ainsi proposer des pistes d'action concrètes.

Dans cette perspective, le CCRE et ses associations nationales ont organisé en 2010 trois séminaires régionaux dans trois zones géographiques différentes – en Estonie, à Malte et en Allemagne – afin de tenir compte des pratiques et approches culturelles différentes des jumelages et de la citoyenneté en Europe. Chaque séminaire – ayant réuni au total plus de 150 participants de 29 pays différents – a permis d'échanger des exemples concrets de bonnes pratiques au sein de chaque zone géographique concernée et de débattre des jumelages et de leur rôle dans le développement de la citoyenneté européenne.

En juin 2011, le CCRE a lancé une large consultation en ligne afin d'ouvrir le débat au plus grand nombre. Les résultats ont permis de préparer le Congrès européen de la citoyenneté et des jumelages, organisé par le Conseil des Communes et Régions d'Europe – à l'occasion de son 60ème anniversaire – et l'Association des Villes Polonaises avec le soutien de la Commission européenne, qui s'est déroulé du 29 septembre au 1er octobre à Rybnik (Pologne).

Cet événement, organisé dans le cadre de la Présidence polonaise de l'Union européenne, a rencontré un vif succès et a réuni plus de 350 élus et élus locaux et régionaux, représentants de la société civile et responsables de jumelages venus de 28 pays.

Le présent Livre blanc a donc puisé sa substance dans ces deux ans de travaux et de réflexions.

Nous souhaitons partager ce message et mobiliser toutes celles et ceux qui souhaitent agir pour une nouvelle citoyenneté européenne.

QU'EST-CE QUE LA CITOYENNETE EUROPEENNE ?

« Que signifie être européen-ne ? », cette question pose avant tout le principe d'identité – qu'elle soit locale, régionale, nationale ou européenne. La citoyenneté européenne ne va pas de soi. Le sentiment d'appartenance à l'Europe apparaît comme une identité complémentaire qui naît à l'occasion de voyages en dehors de l'Europe, de rencontres avec des personnes d'autres continents, par le partage de la même monnaie, ou en fonction de la position de son pays sur la scène européenne. D'autre part, il est pertinent de se demander comment se sentir européen-ne sans une langue commune ni une culture homogène. De plus, face à la crise actuelle qui touche l'Europe, comment donner confiance aux citoyens ?

Alors que la citoyenneté de l'Union européenne est considérée comme un concept politique, la citoyenneté européenne implique une dimension plus émotionnelle qui renvoie à un ensemble de valeurs communes, à la célébration de la diversité, au respect des différentes identités et à la protection des héritages nationaux. L'engagement dans des projets en commun et la mobilité participent au développement de ce sentiment d'appartenance. Les jumelages en sont un exemple et un instrument pertinent.

Les chapitres qui suivent sont le résultat de la consultation publique sur la citoyenneté et des sessions et tables rondes du Congrès européen de la citoyenneté et des jumelages de Rybnik à l'occasion duquel 350 participants se sont réunis pour débattre des enjeux et des instruments d'une nouvelle citoyenneté européenne.

UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES : QUELLE(S) RÉALITÉ(S) POUR LES CITOYENS ?

Pour envisager l'avenir de l'intégration européenne dans un contexte de crise financière, il est nécessaire de se remémorer les origines de la construction européenne, à l'époque où se posait la question du comment construire l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Rétablir la confiance entre les citoyens était alors un objectif majeur. Dans ce contexte, les autorités locales ont eu un rôle de premier plan à jouer en rapprochant les hommes et les femmes d'Europe et en préparant la jeunesse d'Europe à ce grand dessein. Aujourd'hui, une question reste d'actualité : comment consolider l'Europe en tant qu'union et comment répondre aux attentes de ses citoyens. L'Europe est une communauté à part entière: elle possède une forte identification, en particulier pour l'observateur extérieur.

“L'Europe sans frontières” apparaît comme une réalité surtout d'un point de vue économique, grâce à la libre circulation des biens et à la monnaie unique. Sur le plan de l'unité politique, de la libre circulation de tous les citoyens et de la citoyenneté européenne en revanche, la situation se complique, dans la mesure où ces dernières ne requièrent pas seulement un consensus national, mais également la reconnaissance et l'intégration des valeurs et des principes européens par les populations dans leur mode de vie. C'est à ce moment-là qu'apparaît la peur de perdre son identité nationale, car le processus d'eupéanisation est souvent considéré comme une atteinte au respect de l'histoire et des traditions nationales.

Si elle n'est pas dotée d'une identité commune fondée sur des valeurs communes, sur laquelle l'Europe économique, politique et sociale peut s'appuyer, une "Europe sans frontières" génère peur et insécurité. Les politiques extérieures et de sécurité de l'UE, de même que les politiques du marché intérieur peuvent, si elles ne sont pas assorties de politiques sociales concrètes et effectives, mettre en danger nos identités nationales et

Il est nécessaire de se remémorer les origines de la construction européenne, à l'époque où se posait la question du comment construire l'Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

susciter un sentiment d'insécurité par rapport à l'Europe. Il est indispensable que des décisions politiques soient prises pour extirper les problèmes sociaux jusque dans leurs racines, afin que les populations retrouvent un état d'esprit positif et ne se sentent pas aliénées par l'Europe.

Si la libre circulation des personnes est l'un des acquis majeurs de l'Union Européenne, il n'en reste pas moins qu'il est interdit à certaines minorités de circuler librement et de séjourner dans d'autres pays européens. M. Juan De Dios Ramirez Heredia, Président de l'Union Rromani d'Espagne, a expliqué, au cours des débats de Rybnik, que pour la communauté Rrom, les frontières sont depuis toujours artificielles, puisque nées de conflits et de guerres. Pour cette communauté du voyage – composée de 10 millions de personnes en Europe – les vraies frontières sont les montagnes et les rivières. Le peuple Rrom possède une authentique identité européenne, fondée sur son histoire et sa vie de tous les jours, il appartient à l'essence-même de l'Europe.

En temps de crise, le racisme et la xénophobie trouvent un sol plus fertile et les partis d'extrême droite s'épanouissent. Le populisme et le racisme se nourrissent de la peur. La peur est l'associée de la crise : peur de perdre son travail, peur de perdre son logement. La peur engendre l'agression. Nonobstant, les droits de l'homme et la règle de droit valent pour tous. Il est fondamental de lutter de toutes forces contre le racisme et l'intolérance, comme stipulé dans le Traité et dans la Charte des Droits de l'Homme.

Il est fondamental de lutter de toutes forces contre le racisme et l'intolérance qui trouvent un sol particulièrement fertile en temps de crise.

L'identité européenne n'est pas exclusive, elle s'ajoute à notre propre identité nationale ou régionale.

L'Union Européenne est confrontée à un immense défi et doit se remémorer ses principes fondateurs. L'Europe n'est pas juste un distributeur de fonds, elle a besoin d'être redéfinie sur la base de valeurs telles que la tolérance et la solidarité. A côté des frontières administratives, de réelles frontières psychologiques, nées des mentalités, des idéologies et des politiques existent aujourd'hui. Il est essentiel de faire de la tolérance et de la lutte contre le racisme des priorités et de nous considérer les uns les autres comme partenaires. L'identité européenne existe, même si le chemin est encore long pour arriver à une identité commune. L'identité européenne n'est pas exclusive, elle s'ajoute à notre propre identité nationale ou régionale.

La plupart des jeunes ont le sentiment d'appartenir à l'Europe. L'éducation, la possibilité de voyager, de rencontrer d'autres jeunes et d'échanger avec eux sont des aspects extrêmement importants pour la jeunesse.

Pour faciliter l'émergence d'une identité commune, les autorités locales doivent se mobiliser en créant une plateforme d'action commune. Il existe des actions de terrain, sous forme de projets à dimension locale, qui s'inscrivent dans une recherche de tolérance et de reconnaissance mutuelle. Les programmes européens jouent un rôle essentiel dans le développement de capacités, la participation des citoyens, l'action de la société civile et l'établissement d'un lien avec les politiques à grande échelle, comme la stratégie UE 2020. Il est nécessaire de faciliter la rencontre des peuples dans un cadre européen afin de favoriser l'interaction. Les programmes de mobilité sont des outils importants pour contribuer à une identité (européenne).

Il est nécessaire de faciliter la rencontre des peuples dans un cadre européen afin de favoriser l'interaction.

Les jumelages sont un instrument unique pour répondre à ces exigences. Ils doivent être encouragés et renforcés afin de construire une véritable citoyenneté européenne.

LES CLÉS DU CITOYEN ACTIF

Quels sont les outils permettant de développer une citoyenneté participative et d'impliquer les citoyens européens pour une démocratie « de proximité » ?

Le lien entre les citoyens et leurs élus se construit à condition que les citoyens se sentent impliqués et que les décisions politiques aient un impact visible sur leur vie quotidienne.

Il faut concevoir de nouveaux dispositifs permettant aux élus de se rapprocher de leurs citoyens et aux citoyens de participer au débat politique et à la prise de décision.

Pour faire face à la crise de confiance des citoyens à l'égard des représentants politiques, il faut concevoir de nouveaux dispositifs et utiliser des outils de communication permettant aux élus de se rapprocher de leurs citoyens et aux citoyens de participer au débat politique et à la prise de décision. Les autorités locales et régionales sont les plus à même de lancer ce type d'initiatives pour un nouveau système de participation, souligne Keith Whitmore, Président du Congrès du Conseil de l'Europe et Conseiller municipal de Manchester (Royaume-Uni).

L'utilisation des moyens électroniques (e-gouvernance) permet, par exemple, d'améliorer la circulation de l'information de manière ascendante et descendante, d'encourager la participation citoyenne au processus de décision et de rendre le gouvernement plus transparent. Le paiement en ligne, le vote par Internet, des informations disponibles 24/24h, la dématérialisation des procédures sont autant de services favorisant la communication usagers-administration et rétablissant la confiance des citoyens.

A l'heure de la culture digitale, des réseaux sociaux et du Web 3.0, communiquer avec des moyens modernes et adaptés semble indispensable pour interagir avec les citoyens. Sans remplacer les débats de proximité et les consultations publiques, Facebook et Twitter notamment, sont des outils que les collectivités peuvent utiliser pour favoriser le dialogue avec leurs citoyens et diffuser de l'information au plus grand nombre.

Le site internet « Petities.nl » permet de réduire le fossé entre les citoyens et leurs élus. Ce site donne la possibilité aux citoyens de se rassembler pour interpeller directement des hommes et femmes politiques.

Eur@dioNantes, une radio école à dimension européenne, propose un espace d'échanges d'opinions sur les questions européennes pour rapprocher les citoyens de leurs élus. Si les citoyens ont la possibilité de comprendre l'impact des décisions européennes sur leur quotidien voire même de participer au processus de décision, ils pourront adhérer au projet européen.

Ces initiatives innovantes peuvent être largement diffusées dans le cadre de projets initiés par les villes jumelées.

Les réseaux sociaux sont des outils que les collectivités peuvent utiliser pour favoriser le dialogue.

EGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ! QUELLE ÉGALITÉ ?

Les sociétés européennes souffrent d'une multitude d'inégalités liées au genre, à l'âge, à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, etc. Créer des opportunités, assurer un accès de tous à des services publics de qualité, encourager la participation à la vie de la Cité font partie du rôle des collectivités locales et régionales qui agissent concrètement pour l'égalité.

L'action de l'Union européenne en matière d'égalité des chances est l'un des domaines où l'impact des décisions communautaires est le plus fort. Un corps important de textes législatifs européens est consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes : égalité de rémunération, protection de la maternité, congé parental, etc.

Malgré des améliorations significatives dans le domaine du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité des genres n'est pas encore une réalité et de nombreux progrès restent à faire : le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes ; les femmes gagnent en moyenne 17,8% de moins que les hommes ; les femmes sont encore largement sous-représentées aux postes de décision économiques et politiques, elles sont les principales victimes des violences domestiques et sexuelles, etc. En ces temps de crise financière et de coupes budgétaires dans le secteur public, il y a des raisons de s'inquiéter du développement de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'inégalité freine les perspectives de croissance, le développement des pays et l'évolution de nos sociétés au détriment des femmes et des hommes. Les collectivités territoriales, échelons de gouvernance les plus proches des

Malgré des améliorations significatives, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une réalité et de nombreux progrès restent à faire.

citoyens, disposent des leviers pertinents et efficaces pour lutter contre la surreprésentation des femmes dans les situations de précarité voire d'exclusion.

Le CCRE travaille depuis longtemps à la promotion de l'égalité. Avec le soutien de la Commission Européenne, le CCRE a lancé en 2006 la Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale. Cette charte qui a pour objectif d'encourager l'engagement politique des autorités locales et régionales en faveur de l'égalité fédère plus de 1 100 autorités locales et régionales dans 27 pays européens.

Le CCRE a lancé en 2006 la Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale qui enregistre aujourd'hui plus de 1 100 signatures. Pour en assurer le suivi, le CCRE a décidé mettre en place un Observatoire.

Pour répondre à la demande des signataires de soutien et d'accompagnement notamment dans l'élaboration des plans d'action, l'échange d'exemples de bonnes pratiques et l'expertise pour pouvoir passer du stade de la signature à la mise en œuvre de la Charte, le Bureau exécutif du CCRE, réuni le 28 septembre 2011 à Varsovie, a décidé de la mise en place de l'Observatoire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Les jumelages constituent un outil efficace et pertinent pour favoriser les échanges de bonnes pratiques. A ce titre, les villes qui se sont engagées en faveur de l'égalité des femmes et des hommes dans leurs territoires en signant la Charte et en développant des initiatives dans ce domaine pourraient utiliser le réseau que constituent les jumelages pour diffuser ces bonnes pratiques.

L'INTERGÉNÉRATIONNEL AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

L'Europe connaît un vieillissement démographique considérable. Cependant, la contribution réelle et potentielle des personnes âgées à la vie active de la société est rarement prise en compte et valorisée. Alors que 2011 est l'Année européenne du volontariat et 2012 l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, il convient de penser dès à présent au rôle précieux des seniors – toujours actifs, et dont l'espérance de vie ne cesse d'augmenter – dans la société.

D'autre part, la jeune génération souffre également de stéréotypes et d'un manque de considération. Un fossé existe entre les jeunes et leurs aînés alors que le dialogue intergénérationnel apparaît comme un élément indispensable à la transmission des savoirs, des valeurs et de la mémoire. Bien au-delà de la seule nécessité de coexister, il faut resserrer les liens entre ces deux classes d'âges dont la contribution bénévole offre un potentiel immense – mais jusqu'ici sous-exploité – pour le développement socio-économique de l'Europe. Czeslawa Ostrowska, Sous-secrétaire d'Etat au Ministère polonais du Travail et

Un fossé existe entre les jeunes et leurs aînés alors que le dialogue intergénérationnel apparaît comme un élément indispensable à la transmission des savoirs, des valeurs et de la mémoire.

de la Politique sociale, a affirmé à Rybnik que cette question est d'autant plus pertinente si l'on considère la stratégie « Europe 2020 » en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Les autorités locales et régionales ont un rôle important à jouer en faveur de la mixité générationnelle, pour encourager les contacts entre les jeunes et les seniors, mutualiser leurs compétences, stimuler leur autonomie, les motiver à participer à différentes activités sociales et culturelles et renforcer leur participation active à la vie locale (ex : panels de discussion sur des thématiques touchant à la qualité de vie des citoyens de tout âge, sessions de coaching pour entraîner les étudiants à passer des entretiens d'embauche, etc.). Les jumelages peuvent notamment permettre aux plus âgés et aux plus jeunes de développer ensemble et avec leurs homologues européens des actions novatrices et citoyennes, utiles pour la communauté locale.

Nous citerons ici deux exemples de bonnes pratiques en matière de vieillissement actif et de solidarité intergénérationnelle.

D'une part, le projet belge « Jongleren: oud geleerd en jong gedaan », primé dans le cadre du concours ELAC en faveur des migrants étrangers, qui a permis à des migrants âgés, des étudiants et des journalistes de travailler ensemble à la création d'une exposition sur la vie des seniors à Bruxelles. Les personnes âgées ont joué un rôle actif en guidant les plus jeunes et leur donnant des conseils.

D'autre part, le projet « Age-friendly Cities » (villes amies des aînés) est une initiative mondiale née en 2005 visant à aider les villes à se préparer au vieillissement rapide de la population et l'accroissement de l'urbanisation. Le programme cible les facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui favorisent la santé et le bien-être des adultes les plus âgés. Tous les services et secteurs de la ville (y compris le secteur privé) sont impliqués. Ce travail a abouti à la création de normes, de labels, d'un site internet, et à la publication d'un guide des villes-amies qui comporte un ensemble de feuilles de route permettant d'évaluer dans quelle mesure une ville offre un environnement favorable aux personnes âgées.

Les autorités locales et régionales ont un rôle important en faveur de la mixité générationnelle, pour encourager les contacts entre les jeunes et les seniors, les motiver à participer ensemble aux activités sociales et culturelles.

LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE ET LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

L'émergence de la citoyenneté européenne est fortement liée aux guerres fratricides et aux totalitarismes qu'a connus l'Europe au 20ème siècle.

S'identifier à l'Europe d'aujourd'hui et s'approprier ses valeurs fondamentales impliquent de connaître les origines de la construction européenne.

Préserver les lieux de mémoire et transmettre la mémoire des événements passés aux jeunes générations sont essentiel à l'avenir de l'Europe.



*Cérémonie de commémoration au Monument du Martyr des Nations
à Auschwitz-Birkenau le 30 septembre 2011*

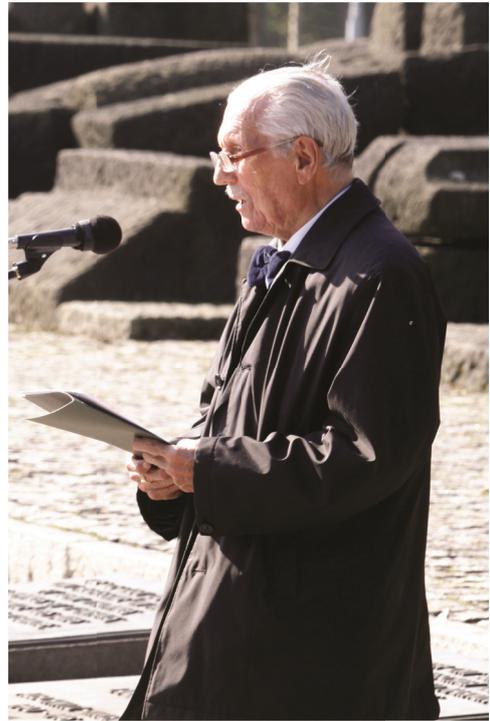
Extrait du discours du Dr. Wolfgang Schuster, Président du CCRE

La Shoah a représenté, comme la Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne, Mme Merkel, l'a dit un jour, "une rupture de civilisation", dont l'Allemagne se doit d'assumer une responsabilité perpétuelle. Assumer la responsabilité signifie, notamment pour la génération d'après-guerre, de coopérer activement à la construction d'un avenir pacifique et humaniste en Europe. Nous tous, qui sommes venus ici d'un grand nombre de pays européens, sommes appelés à intérioriser et à porter plus loin le message des survivants "plus jamais ça".

Aujourd'hui, la vision d'une coexistence pacifique des femmes et des hommes en Europe est devenue une réalité. Jamais encore, nous n'avions connu en Europe une période de paix aussi longue. N'oublions jamais que notre Union Européenne actuelle est née sur les décombres et les souffrances de la Seconde Guerre mondiale et de la dictature nazie. Devant le spectre de cette expérience d'épouvante, l'Union Européenne s'est fondée sur les principes de la liberté individuelle, de l'Etat de droit démocratique protecteur des droits de l'homme, mais aussi sur l'idée de la solidarité réciproque.

Témoignage de Tadeusz Sobolewicz, ancien prisonnier du KL Auschwitz, à l'occasion de la cérémonie de commémoration au Monument du Martyre des Nations à Auschwitz-Birkenau le 30 septembre 2011.

C'était il y a 70 ans précisément, quand, lié par un fil barbelé à un autre prisonnier, je fus transporté au KL Auschwitz. J'avais 17 ans à peine, de nombreux comme moi subirent le même sort. J'avais été jugé prisonnier politique à cause de mon appartenance à l'Alliance pour la lutte armée. C'était l'année 1941, en novembre. Le KL Auschwitz était encore en construction, et nous devions participer aux travaux de son extension. Je reçus le numéro 23053. « L'accueil » nous fut donné par le chef du camp, un certain Fritzsch, qui, par la bouche de son interprète, nous annonça, à nous, les nouveaux arrivants, qu'il ne restait, pour les Juifs qui se trouvaient parmi nous, qu'une quinzaine de jours à vivre, pour les prêtres un mois, et pour les autres 3 mois tout au plus. Et qu'après, la seule voie de sortie de cet endroit était à travers les fours crématoires. Je pris conscience que c'était une sentence de mort qu'il venait de prononcer. Une fois le SS parti, on commença à nous frapper et à nous donner des ordres abrutissants : « Enlevez vos bonnets ! Remettez vos bonnets ! Garde à vous ! Allongez-vous ! Accroupissez-vous ! Les mains en l'air ! Sautez ! ». Ceux qui étaient incapables d'exécuter correctement les ordres étaient tirés du rang et battus. Certains furent même étouffés par un bâton serré autour du cou.



Dans les jours qui suivirent, je fus affecté à un chantier où je devais transporter des sacs de ciment des wagons de fret au dépôt. Cela faisait à peu près 30 mètres, parcourus en courant, sous les bâtons pressants des kapos et des SS. Je pensais que je ne tiendrais pas le coup, mais la peur d'être matraqué et de perdre la vie me donnait la force de continuer ce travail exténuant. Celui qui trébuchait ou laissait un sac glisser par terre était battu jusqu'à l'évanouissement. Les cris incessants, les coups infligés et les gémissements des gens tués de manière bestiale par les nazis sadiques et par les kapos, pouvaient briser même les plus forts. La faim tordait les boyaux. Des cas de cannibalisme apparurent.

Je continuais à résister, malgré la perpétuelle menace de mort. Il fallait à tout prix éviter de s'exposer.

Après, nos sabots en bois furent échangés contre des sabots en cuir. Je fus affecté à l'extraction de gravier et de sable du fonds de la rivière Sola. Dans cette équipe de travail, encerclée par les SS, je fus témoin de scènes où ces derniers enlevaient les bonnets des détenus qui n'arrivaient pas à travailler assez vite, les jetaient en dehors de la ligne de garde, et demandaient ensuite de les rapporter et de se présenter. Une fois que le prisonnier avait traversé la ligne de garde, un SS lui tirait dans le dos et le tuait. Cela s'appelait : « tué pendant une tentative d'évasion ». En récompense, le SS recevait 2 ou 3 jours de congé.

Je pourrais citer un grand nombre d'exemples de ce type, mais pourquoi ? Pourquoi rouvrir les blessures cicatrisées ? Non... Nous évoquons ces événements pour que cela ne se reproduise plus jamais. Ce qui fut mon sort, et le sort de mes co-prisonniers, était inimaginable, inhumain et atroce. Je contractai le typhus. Après 10 jours dans un état d'inconscience provoqué par une fièvre aiguë, je pesais 34 kilos.

Lorsque j'eus, peu à peu, récupéré mes forces dans l'hôpital du camp, je fus désigné pour évacuer les corps de mes collègues décédés. Ensuite, grâce à ma connaissance de l'allemand, je fus employé comme écrivain à Birkenau où, à partir de la moitié de l'année 1942, furent déportés des milliers de citoyens d'origine juive, venus des divers territoires conquis d'Europe. Je les vis de mes propres yeux: des femmes, des enfants, des handicapés, tous menés vers les chambres à gaz, opérant, à cette époque-là, d'une manière provisoire. Une fois, lors de l'enregistrement des hommes sains et forts, qui étaient sélectionnés pour le travail, un Juif néerlandais me jeta une boîte dans laquelle je trouvai une montre dorée. Je n'avais pas le droit de porter de montre. Je la donnai donc à un détenu, plus âgé que moi, qui réussit à arranger mon déplacement dans la cuisine du camp. Malgré un travail exténuant, mes conditions de vie à Auschwitz s'améliorèrent considérablement. Je n'avais plus faim, je pouvais alors aider les autres. C'était mon obligation morale. Je m'engageai dans l'action d'aide aux collègues résidant dans l'hôpital du camp. La solidarité dans la lutte pour la survie n'était ni sûre ni facile.

D'ailleurs, au KL Auschwitz, la lutte existait, malgré la terreur, les persécutions et les fusillades. C'était une lutte sans armes, une lutte pour préserver son humanité et sa dignité humaine. Parmi ceux qui luttèrent, on peut citer le capitaine de cavalerie, Witold Pilecki, fondateur, dès 1940, d'une organisation militaire ; ou saint Maximilien Kolbe, qui échangea sa vie contre celle d'un autre prisonnier ; ou encore Maria Stromberger, une infirmière allemande, qui, malgré les risques qu'elle courait, apportait des médicaments aux malades. On se souvient aussi de la révolte dans la compagnie carcérale, en 1942, et du soulèvement des prisonniers juifs du Sonderkommando, qui préférèrent mourir d'une balle plutôt que d'aider les nazis allemands à gazer et à incinérer les autres. Ces exemples sont nombreux...

L'histoire du camp d'Auschwitz constitue un exemple de lutte contre une terreur inhumaine, contre un abrutissement de l'Homme. Depuis des années, l'ancien KL Auschwitz ne cesse de nous avertir et de nous rappeler : « Plus jamais ». Malheureusement, il existe encore dans le monde des systèmes et des forces du mal, qui sont une menace pour l'humanité. Les attaques terroristes en sont un exemple. Chaque année, dans ce lieu, le peuple polonais et le peuple juif, qui ont tant souffert ici, rendent hommage aux personnes assassinées. Les Roms maintiennent la même tradition. Ici, parmi les cendres des incinérés, se trouvent aussi les cendres de mon père et de milliers d'innocents, représentants d'un grand nombre de peuples du monde. Il faut impérativement éradiquer de la vie humaine la haine, le racisme et la xénophobie. Sinon, une nouvelle hécatombe du crime pourrait se reproduire. Ici, à Birkenau, les traces de ce temps passé nous imposent, à nous les gens du présent, de répéter le message de mémoire et d'avertissement, et d'agir ensemble, au-delà de tous les clivages, en faveur de la construction de la paix.

J'espère qu'après tant d'efforts déjà fournis, le temps est maintenant venu d'achever le projet du Tertre de la Mémoire et de la Paix à Oświęcim. Aujourd'hui, 70 ans après l'établissement de l'usine de la mort, portant le nom de KL Auschwitz-Birkenau, nous devons construire un symbole durable à la mémoire de tous ceux qui y périrent. En outre, nous devons commémorer le sacrifice de toutes les victimes qui périrent durant les guerres mondiales. C'est notre obligation morale, c'est ce que notre époque demande. De la même manière que l'Europe a besoin de solidarité, elle a besoin d'éterniser la mémoire ! Nous devons nous unir pour construire un Monde dans lequel les Hommes peuvent vivre et s'épanouir en paix.

Je me présente aujourd'hui devant vous, moi, le survivant et l'ancien prisonnier de « l'enfer » du KL Auschwitz. Je prononce ces mots en mon nom et au nom de mes co-prisonniers. Ceux qui ont survécu se préparent à s'en aller. C'est donc dans vos mains que repose l'avenir du monde.

Merci.

Se questo è un uomo

*Voi che vivete sicuri
Nelle vostre tiepide case
voi che trovate tornando a sera
Il cibo caldo e visi amici:
Considerate se questo è un uomo
Che lavora nel fango
Che non conosce pace
Che lotta per mezzo pane
Che muore per un sì o per un no.
Considerate se questa è una donna*

*Senza capelli e senza nome
Senza più forza di ricordare
Vuoti gli occhi e freddo il grembo
Come una rana d'inverno.
Meditate che questo è stato
Vi comando queste parole.
Scolpitele nel vostro cuore
in casa andando per via
Coricandovi alzandovi
Ripetetele ai vostri figli.
O vi si sfaccia la casa
La malattia vi impedisca
I vostri nati torcano il viso da voi.*

1947, Primo Levi

Si c'est un homme

*Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des visages amis,
Considérez si c'est un homme
Que celui qui peine dans la boue,
Qui ne connaît pas de repos,
Qui se bat pour un quignon de
pain,
Qui meurt pour un oui ou pour un
non.
Considérez si c'est une femme
Que celle qui a perdu son nom et
ses cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces paroles dans votre
cœur,
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants,
Ou que votre maison s'écroule
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de
vous.*

1947, Primo Levi

*Texte lu lors de la cérémonie de commémoration au Monument du Martyr des Nations à
Auschwitz-Birkenau le 30 septembre 2011*

LA DIVERSITÉ : UNE CHANCE ET UN DÉFI POUR L'EUROPE

Malgré les progrès apparents réalisés depuis le Traité de Rome dans l'affirmation des droits fondamentaux, nous ne pouvons que regretter la progression de l'exclusion, le développement de l'insécurité et au délitement de la solidarité que nous observons en Europe depuis les vingt dernières années, a affirmé Jan Robert Suesser, Vice-Président du Forum Civique Européen, à Rybnik.

Aujourd'hui, les villes européennes rassemblent une société urbaine multiethnique et multi-religieuse, offrant des opportunités en termes d'innovation et de compétitivité, mais lançant également des défis pour l'élaboration de politiques adéquates, afin d'intégrer une population extrêmement hétérogène dans la communauté locale et d'assurer la cohésion sociale, fait observer Ayse Özbabacan, Coordinatrice à Stuttgart du réseau de Villes Européennes pour des Politiques Locales d'Intégration des Migrants. Bien que les villes ne soient pas en mesure de réguler l'immigration, l'intégration des immigrants incombe avant tout au niveau local. Les communes paient le prix de la défaillance des politiques nationales d'intégration, alors qu'elles n'ont pas la possibilité de réguler les flux de migration elles-mêmes et dépendent de la législation nationale

*Diversité =
acceptation,
respect et
spécificités
de chaque
individu*

et fédérale pour toute question touchant à l'immigration. Dès lors, il existe un intérêt intrinsèque à échanger les expériences sur les bonnes politiques et pratiques d'intégration et à apprendre les uns des autres pour limiter les coûts et mobiliser le potentiel de leurs populations issues de l'immigration.

Bashy Quraishy, Secrétaire Général de l'Initiative Européenne Musulmane pour la Cohésion Sociale, souligne que diversité signifie acceptation et respect, conscience que chaque être humain est unique, reconnaissance de nos différences individuelles et dépassement de la simple tolérance pour louer et mettre en valeur les spécificités de chaque individu.

Comme le souligne l'Union des Municipalités Chypriotes, les collectivités locales et régionales doivent trouver un moyen pour faire vivre ensemble des personnes d'origines, de religions et de cultures différentes, en réduisant le plus possible les sentiments xénophobes. Elles peuvent par exemple donner aux immigrants l'opportunité d'apprendre la langue du pays et les impliquer dans certaines activités de la communauté.

Les jumelages - souvent initiés par des personnes issues de l'immigration et contribuant au dialogue interculturel entre leur pays d'origine et leur pays de résidence - sont à considérer comme un instrument important pour faciliter l'intégration, comme exercice citoyen et comme un engagement politique, un moteur pour la coopération internationale avec le pays d'origine et pour son développement. La

Malgré les progrès réalisés depuis le Traité de Rome, nous assistons à la progression de l'exclusion et à l'éclatement de la solidarité en Europe.

Les jumelages peuvent aujourd'hui faciliter l'intégration des immigrants.

participation aux activités de jumelage aide à partager plus facilement les valeurs et les habitudes de la communauté hôte (ainsi que celles de la société d'origine) des migrants.

Si le mouvement des jumelages a contribué à la réconciliation des peuples déchirés par la guerre au début du processus de la construction européenne, il peut aujourd'hui faciliter l'intégration des immigrants et promouvoir le dialogue interculturel entre des populations de mœurs et croyances différents.

Les villes ont pour mission de développer des stratégies identitaires inclusives et de faire en sorte que chacun ait le sentiment d'appartenir à la cité. A l'échelle européenne, les autorités locales souhaitent – à travers leurs associations nationales et le CCRE – influencer sur les processus de la politique européenne, en mettant au point des principes et un cadre commun pour une politique d'intégration européenne.

JUMELAGES : DES PONTS POUR RELIER LES EUROPÉENS

L'amitié et la compréhension entre les peuples sont les valeurs premières qu'incarnent les jumelages, nés au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale sous l'impulsion de maires convaincus que l'amitié entre citoyens européens est la première étape vers la construction d'une Europe stable et pacifique.

Soutenus par le CCRE depuis sa création en 1951, les jumelages se sont largement diversifiés et étendus progressivement à tous les pays européens au gré de leur mutation démocratique et de leur adhésion à l'Union européenne. Aujourd'hui, avec près de 40 000 liens en Europe, le jumelage est la forme de coopération des autorités locales européennes la plus visible et la plus répandue. Les activités de jumelages constituent souvent le premier contact des citoyens avec l'Europe. A travers les rencontres se développe un phénomène d'imprégnation qui accroît leur sensibilité européenne et change leur vision de l'Europe.

Aujourd'hui, l'Europe a évolué et les Européens ont changé. Ainsi, la mobilité individuelle prend-elle le pas sur la mobilité collective. Les collectivités territoriales s'expriment sur la scène européenne et internationale selon les formes les plus

diverses, en fonction de leur taille, de leur niveau, de leur situation géographique. Elles agissent également au regard de leurs moyens, des intérêts de leurs acteurs locaux, des

Promouvoir une approche permettant d'échanger dans tous les contextes liés à la vie locale

affinités qu'elles souhaitent cultiver. Afin de confronter leurs problèmes sur des thématiques d'intérêt commun, les collectivités territoriales échangent leurs expériences à travers des réseaux de coopération thématique, des partenariats transfrontaliers ou interrégionaux. Leur démarche consiste à coopérer à l'international pour mieux gérer localement. Cette forme de coopération « institutionnelle » n'est, en réalité, pas nouvelle mais est longtemps restée méconnue. Il semble exister aujourd'hui un « glissement » des activités de jumelages dites « traditionnelles » vers des coopérations plus ciblées entre

Les collectivités territoriales s'expriment sur la scène européenne et internationale selon les formes les plus diverses, en fonction de leur taille, de leur niveau, de leur situation géographique.

les villes. Le programme l'Europe pour les Citoyens encourage cette évolution en suscitant de nouveaux espaces de coopération, plus larges et plus structurés. Il aide les porteurs de projets à mieux structurer leurs partenariats, les élargir à de nouveaux thèmes et évoluer dans le contenu des rencontres.

Ces deux visions des jumelages – souvent opposées à tort – se complètent et s'enrichissent l'une l'autre, comme l'illustre la ville de Cologne, qui s'appuie sur un dynamique réseau d'associations de jumelage en charge des échanges d'une part, tandis que c'est à la municipalité que revient le volet institutionnel des relations. Ainsi, des initiatives ont été engagées sur la prévention de la délinquance, l'égalité entre les femmes et les hommes, les services de secours et les pompiers ou encore les milieux médicaux.

*Vers des
coopérations plus
ciblées entre les
villes*

L'AFCCRE, la section française du CCRE, propose de promouvoir une approche permettant d'échanger dans tous les contextes liés à la vie locale : le contexte politique, le contexte éducatif, le contexte professionnel et le temps libre.

EUROPE XXL – L'OUVERTURE VERS NOS VOISINS

Parallèlement aux échanges entre villes jumelées au sein de l'Union Européenne, les collectivités territoriales tissent de plus en plus de liens avec des autorités locales et régionales des pays voisins de l'Union européenne.

*La coopération
décentralisée
joue
aujourd'hui un
rôle décisif
pour consolider
la paix, le
développement
et la
modernisation
des pays des
Balkans
occidentaux.*

A travers des échanges d'expertise et d'expériences, la coopération décentralisée joue aujourd'hui un rôle décisif pour consolider un climat de paix, de développement et de modernisation des pays des Balkans occidentaux en vue de leur adhésion de ces pays à l'Union européenne. « Il n'y a ni développement, ni paix, ni démocratie sans décentralisation », affirme Antonella Valmorbida, directrice de l'Association des agences de la démocratie locale. Bien que le maintien de la paix proprement dit relève exclusivement des Etats et des institutions internationales, l'action des collectivités locales et régionales peut être complémentaire, car elle repose sur des initiatives concrètes et sur une approche de terrain. Selon le concept de diplomatie des villes, la coopération des niveaux infra-étatiques peut s'inscrire dans une démarche de prévention des conflits ou de réconciliation.

L'indispensable décentralisation qui accompagne le processus d'adhésion à l'Union Européenne est souvent source d'instabilité puisqu'elle induit des changements structurels fondamentaux : il s'agit de définir les compétences des nouvelles autorités locales, de préciser leur autonomie par rapport à l'Etat central ou de renforcer leur légitimité aux yeux de la population locale.

Dans ce cadre, la coopération au niveau local permet aux collectivités des Etats candidats de bénéficier de l'expérience des collectivités des Etats membres en matière de gestion locale (urbanisme, développement durable, services publics...) et en matière de travail avec les institutions européennes (mise en œuvre de directives, accès aux fonds

communautaires, travail en réseau sur des problématiques communes). Elle peut également fournir des standards en matière d'autonomie et de démocratie locale susceptibles d'être ajustés aux réalités locales, ce qui contribue au renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, condition sine qua non de l'intégration à l'Union européenne. Il paraît évident que la coopération décentralisée regroupant plusieurs collectivités européennes devrait être davantage développée, afin que les collectivités des Etats candidats puissent bénéficier de la mutualisation des expériences de leurs partenaires des Etats membres et prendre connaissance des modèles tous plus efficaces dans le respect des critères européens.

La première étape du processus d'intégration à l'UE est l'implication des citoyens des pays membres et ceux des pays candidats.

La première étape dans le processus d'intégration à l'Union européenne est d'impliquer les citoyens des pays membres et ceux des pays candidats ou candidats potentiels, afin de lutter contre les préjugés qu'ils peuvent avoir à l'égard de peuples voisins qu'ils connaissent mal. A travers la découverte d'une culture, d'une langue qui est étrangère, il est également essentiel que des échanges se réalisent pour que les citoyens prennent conscience de ce qui les rassemble, des valeurs et des priorités qu'ils partagent afin de favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne. Dans cette perspective, les autorités locales et régionales, par le biais de jumelages et des partenariats peuvent créer des espaces de rencontre et favoriser les échanges. Elles constituent en effet l'échelon de pouvoir le plus à même de faire le lien entre l'UE et ses citoyens.

Pour sensibiliser les citoyens non-européens à la réalité de l'Union européenne, favoriser la compréhension entre citoyens de pays membres et non-membres et encourager la construction d'une politique de préadhésion ambitieuse et durable, le CCRE travaille depuis plusieurs années avec les associations partenaires de l'Europe du Sud-Est. Compte tenu du manque de moyens de la plupart des pays candidats, un soutien financier de l'Union européenne s'impose pour ce programme. L'Albanie, la Croatie et l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine sont déjà éligibles pour participer pleinement à toutes les actions du programme « Europe pour les Citoyens » de l'Union européenne. Mais nous plaidons aujourd'hui pour que les programmes communautaires qui encouragent la mobilité et la sensibilisation européenne tels que « L'Europe pour les citoyens », « Jeunesse en action » ou « Éducation et Formation tout au long de la vie » soient ouverts automatiquement aux pays candidats et plus facile d'accès aux pays signataires d'Accords d'association et de stabilisation avec l'UE.

Pour une politique de voisinage ambitieuse

Les jumelages constituent également un outil essentiel de coopération pour les pays d'Europe Centrale qui entretiennent des liens avec l'Ukraine, la Moldavie et le Caucase. Ces partenariats s'inscrivent dès lors dans la perspective de la politique européenne de voisinage, qui, nous le croyons, devrait reconnaître toute la place des autorités locales et régionales.

Pour un appui à la gouvernance locale et la société civile

La politique de voisinage concerne en effet seize pays répartis sur les rives Sud et Est de la Méditerranée ainsi qu'en Europe de l'Est et dans le Caucase.

Au moment où les citoyens des pays de la Méditerranée se mobilisent et expriment leur exigence de démocratie et de justice sociale, l'Union européenne se doit d'entretenir des liens forts avec ses voisins du Sud. Sami Adouani, Directeur

de l'organisation tunisienne Relais pour l'Emergence d'une Jeunesse Sociale Organisée a rappelé que « la démocratie ne se décrète pas. Il faut faire prendre conscience aux Tunisiens des mécanismes démocratiques disponibles ». Se défaire de la mentalité liée à la dictature permettra d'impliquer les acteurs de la société civile dans la décentralisation. Dans ce contexte, les comités provisoires en Tunisie apparaissent comme des partenaires solides pour appuyer la construction de la gouvernance locale.

*Pour un soutien
adapté pour
l'action
internationale
des collectivités
territoriales*

A l'heure où est négocié le cadre politique et financier de l'Union européenne pour la période 2014-2020 et où l'UE revendique un soutien fort au printemps arabe, le CCRE plaide pour une politique de voisinage ambitieuse, tournée vers la démocratie, et la démocratie locale en particulier. Réaliser ces objectifs implique des programmes adaptés pour l'appui à la gouvernance locale, le renforcement des capacités des acteurs de la démocratie, et un soutien fort à la société civile, mais aussi des instruments de soutien adaptés pour l'action internationale des collectivités territoriales européennes avec leurs homologues des pays voisins. Cette approche est la clé d'un dialogue pacifique et prospère de l'Europe avec ses voisins.

UNE EUROPE OUVERTE SUR LE MONDE

*Promouvoir
l'expérience et
l'expertise des
collectivités
territoriales
dans la
coopération au
développement*

Le développement de la mondialisation a incité les autorités locales européennes à s'ouvrir au-delà des frontières européennes et à constituer ensemble – et par le biais de leurs associations nationales et continentales – une organisation mondiale : Cités et Gouvernements Locaux Unis. Le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la section européenne de CGLU. Il héberge le secrétariat de PLATFORMA¹, la voix européenne des autorités locales et régionales pour le développement, qui promeut l'expérience et l'expertise des collectivités territoriales dans la coopération pour le développement auprès des institutions européennes. Une de ses priorités est de promouvoir l'engagement des autorités locales et régionales européennes dans le monde pour lutter contre la pauvreté, en appuyant les acteurs du développement local à travers le renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale dans les pays partenaires, a expliqué Lucie Guillet, Chef de projet PLATFORMA.

¹ PLATFORMA rassemble le CCRE et ses associations nationales membres les plus actives dans la coopération internationale ainsi que Cités et Gouvernements Locaux Unis, Cités Unies France, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, l'Assemblée des Régions d'Europe, l'Association des Régions Frontalières Européennes, l'Association Internationale des Maires Francophones, des villes actives dans la coopération décentralisée comprenant Paris, Lyon et Bucarest (district 2).

Les collectivités jouent un rôle levier dans le développement d'un territoire, à travers les compétences qui leur sont attribuées (gestion de l'eau, des déchets, transports, état civil, éducation primaire, etc.). De par leur expérience de la démocratie locale, les autorités locales européennes sont à même de faire bénéficier leurs partenaires de leur expérience, que ce soit en matière de mécanismes de participation citoyenne, d'association de la société civile à la définition des politiques locales ou bien encore de prise de conscience de l'impératif de transparence et de responsabilité vis-à-vis des citoyens. C'est pour renforcer leurs compétences que la coopération décentralisée entre collectivités européennes et collectivités de pays partenaires, fondées sur l'échange et la réciprocité, s'est développée depuis une vingtaine d'années. Bien que la crise rende plus difficile l'engagement des collectivités dans l'aide au développement, la coopération décentralisée offre une « solution gagnant-gagnant pour tous », souligne Betty De Wachter, coordinatrice VVSG Internationaal (Belgique). Ces actions concourent également à consolider les liens d'amitié entre les peuples et leur ouverture sur le monde à travers l'éducation au développement. Par ailleurs, certaines associations nationales d'élus locaux, comme c'est le cas de plusieurs associations du CCRE, mènent des actions spécifiques pour renforcer les capacités de leurs homologues dans des pays non européens et favoriser le développement de la démocratie locale et le plaidoyer des associations d'élus locaux auprès de leur gouvernement central, comme l'a expliqué Håkan Gustafsson, Directeur général de SKL International (Suède).

Une expertise reconnue en matière de fourniture de services essentiels, de mise en place d'institutions démocratiques et d'administrations plus efficaces.

La Commission européenne a reconnu l'importance de la dimension locale du développement et la valeur ajoutée spécifique qu'apportent les autorités locales et régionales aux processus de développement, notamment en raison de « leur expertise en matière de fourniture de services essentiels, de mise en place d'institutions démocratiques et d'administrations plus efficaces, mais aussi en tant que moteur du changement et du renforcement des relations de confiance entre les différentes parties. » Par ailleurs, les autorités locales des pays bénéficiaires de l'aide au développement de l'UE qui ont répondu à la consultation lancée sur le futur de la politique européenne de développement ont également appelé à un renforcement de la coopération décentralisée pour les aider à renforcer leurs capacités afin d'être en mesure de fournir les services à leurs communautés. PLAFORMA continuera d'œuvrer dans cet objectif, a rappelé Sandra Ceciarini, Directrice Coopération internationale et citoyenneté du CCRE, et travaillera pour renforcer la contribution des autorités locales et régionales européennes à la lutte contre la pauvreté et au renforcement de la démocratie dans le monde.

LA CITOYENNETE EUROPEENNE DE DEMAIN

Née de la volonté de maintenir une paix durable, l'idée d'une Europe unie a grandi au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Soixante ans après le lancement du projet communautaire, qu'en est-il des espoirs créés par le projet européen ? Qu'en est-il de cette Union mise à rude épreuve par la crise, le chômage, la pauvreté, le sentiment d'insécurité, l'immigration, la peur de la perte de l'identité nationale et le repli que

L'Europe ne peut pas réagir face à la crise actuelle sans une union politique.

gènèrent les craintes suscitées par la mondialisation ? Ainsi que l'affirme Enrique Baron Crespo², ancien Président du Parlement européen, « l'Europe ne peut pas réagir face à la crise actuelle sans une union politique ». Mais comment parvenir à cette union politique et quelle contribution les collectivités régionales et locales peuvent-elles apporter ?

M. Wolfgang Schuster, Président du CCRE et Maire de Stuttgart, a souligné lors de son intervention de clôture du Congrès de Rybnik, qu'il est nécessaire de rapprocher l'Europe du citoyen et d'utiliser les outils à notre disposition, comme les jumelages, à cette fin. L'Europe a besoin de retrouver ses valeurs et de se réunifier pour faire face à la crise. La crise doit être utilisée comme une chance pour avancer plus loin sur le chemin de l'intégration européenne.

L'avenir du processus d'intégration européenne dépendra de la participation des citoyens, et en particulier de la jeune génération, a rappelé Ylva Tiveus, Directrice Citoyens de la DG Communication (Commission européenne). Sans eux, l'Europe devra surmonter un grave déficit démocratique. Trop souvent oubliés des débats sur l'avenir de l'Union Européenne alors que ce sont eux qui dirigeront l'Europe de demain, les jeunes doivent pouvoir intervenir sur les questions essentielles qui les concernent afin de prendre conscience des enjeux européens et des choix qu'ils seront menés à faire et ainsi redessiner le projet européen par rapport à leurs propres aspirations. Pour leur donner les moyens et l'envie de participer à la construction européenne, les jeunes doivent avoir l'opportunité de voyager, de connaître les différents visages de l'Europe, d'acquérir des connaissances et des compétences et d'être inclus dans la vie démocratique. Comme le souligne Sophie Beernaerts, Chef d'Unité Europe pour les citoyens de la DG Communication (Commission européenne), il est également primordial de leur donner des espoirs tangibles dans un contexte socio-économique où un jeune sur cinq est au chômage en leur montrant une réelle volonté politique de trouver ensemble une solution aux crises financière, économique et sociale que connaît l'Europe actuellement.

L'avenir du processus d'intégration européenne dépendra de la participation des citoyens, et en particulier de la jeune génération.

Les jumelages, avec le soutien du programme « Europe pour les Citoyens », constituent un excellent outil pour rapprocher les citoyens – dont les jeunes – de leurs élus et de l'Europe, de leur redonner confiance et un rôle actif dans la construction européenne.

² Président de la Fondation européenne pour la société de l'information

LES JUMELAGES : OUTILS POUR UNE NOUVELLE CITOYENNETE EUROPEENNE

Depuis sa structuration dans les années 50, le mouvement des jumelages reste un outil d'échanges interculturels, de rencontres, de lutte contre les préjugés, de découverte de nouvelles cultures, de renforcement de la participation et de promotion de l'identité européenne. D'autre part, les jumelages permettent aux collectivités d'échanger des bonnes pratiques, des connaissances et de l'expertise sur des sujets d'intérêt commun, de promouvoir le développement culturel mais également économique d'un territoire et sert souvent de tremplin vers d'autres formes de partenariats plus souples et plus pragmatiques (ex : renforcement des capacités, réseaux thématiques, partenariats multilatéraux, coopération internationale, aide au développement).

Ainsi, les jumelages ont un rôle majeur à jouer en faveur de la citoyenneté européenne d'une part et dans le domaine de coopération thématique plus ciblée d'autre part. Loin de s'opposer, ces deux visions du jumelage répondent aux besoins des collectivités du Nord au Sud de l'Europe, se complètent et s'enrichissent l'une l'autre. Entre une conception dite « traditionnelle » centrée sur les citoyens et une autre « institutionnelle » destinée à améliorer la gestion locale, le jumelage – quel que soit sa forme – reste une forme de coopération essentielle dotée d'un fort potentiel et aux impacts réels.

Les jumelages apparaissent également comme un outil particulièrement important pour les pays voisins de l'UE qui peuvent échanger de l'expertise et des bonnes pratiques avec les municipalités européennes expérimentées, en vue notamment de leur intégration à l'Union européenne.

Au cours des séminaires géographiques, organisés par le CCRE en 2010, qui ont rassemblé les acteurs des jumelages du nord de l'Europe (Tallinn), du sud (Malte) et du centre (Cologne), il a été demandé de :

- conserver un volet « jumelages » dans le programme qui succèdera à l'actuel programme « Europe pour les citoyens » pour la période 2014-2020 ;
- élargir le programme aux pays du voisinage et réserver une attention particulière aux pays des Balkans occidentaux et à la Turquie en encourageant leur intégration formelle à au programme ;
- simplifier les priorités annuelles et permanentes du programme ;
- favoriser la transversalité avec d'autres programmes européens ;
- soutenir les échanges de bonnes pratiques entre villes jumelées ;
- accorder des moyens supplémentaires aux actions impliquant les publics ayant moins d'opportunités ;
- préserver le soutien aux nouveaux acteurs et aux petites et moyennes municipalités ;
- augmenter le budget du programme en 2014-2020, en particulier de la mesure spécifique aux jumelages qui – dans le programme actuel – ne bénéficie que de 45% du budget global alors qu'elle représente 85% de l'ensemble des participants.

Pour moderniser le mouvement des jumelages et répondre à la crise, le CCRE et ses associations nationales recommandent aux collectivités locales et régionales :

- d'explorer de nouveaux sujets tels que l'emploi, le changement climatique, l'urbanisation, la diversité ;
- d'impliquer l'ensemble des acteurs de la collectivité locale dont les jeunes et la société civile ;
- d'utiliser des outils de communication modernes et adaptés ;
- de s'appuyer sur des modes de financement novateurs (notamment dans le secteur privé) ;
- de mettre en place des partenariats avec des municipalités de la zone Méditerranée.

MESSAGES-CLES

Déclaration finale du Congrès européen de la citoyenneté et des jumelages (Rybnik, 29 septembre - 1er octobre 2011)

En 1951, des élus locaux, maires et conseillers de six pays européens lançaient le Conseil des Communes d'Europe dans le but de créer une Union des peuples européens assise sur des pouvoirs locaux autonomes et soucieux de servir la paix, la concorde et la prospérité en Europe par le rapprochement des citoyens de tous les pays. Ce mouvement s'est notamment exprimé par un développement spectaculaire des jumelages de villes et de communes en Europe – 40 000 liens aujourd'hui – qui a accompagné toute l'évolution du processus d'unification de l'Europe. Ceci a contribué d'une façon significative à la réconciliation entre les ennemis d'hier, notamment la France et l'Allemagne après la deuxième guerre mondiale, et la réunification de l'Europe après la chute du mur de Berlin. Ce mouvement des jumelages reste le meilleur moyen de rapprocher les Européens et de renforcer le sentiment d'une citoyenneté européenne.

En 2011, nous affrontons de nouveaux défis liés à la crise financière, économique, politique et sociale. Les nationalismes résurgents en Europe n'apporteront aucune réponse ni aucune solution. L'Europe semble une nouvelle fois être la seule réponse possible. Cela suppose une nécessaire évolution de l'Union européenne vers plus d'intégration politique, économique et plus de solidarité. Saurons-nous, comme les fondateurs de l'Union, saisir l'opportunité de la crise actuelle comme une occasion de faire progresser l'Europe vers plus de solidarité, ou laisserons-nous le projet européen en friche ? Les citoyens ont un rôle déterminant à jouer dans ce débat. Quelles réponses l'Union européenne peut-elle apporter à leurs doutes et à leurs attentes ? Comment remettre les citoyens au cœur du projet européen ?

Nous, femmes et hommes porteurs de mandats locaux, acteurs militants du mouvement des jumelages et citoyens européens, rassemblés à Rybnik du 29 septembre au 1er octobre 2011 dans le cadre de la Présidence polonaise de l'Union européenne :

- Nous tenons à réaffirmer notre attachement au projet européen et à souligner les progrès de la construction européenne et constatons avec satisfaction que l'Union européenne a eu un impact fondamental dans la vie des citoyens européens depuis sa création. Rappelons cependant que si l'Union a réussi dans de nombreux domaines, il reste bien des chantiers à conduire, notamment sur le plan politique, social et économique ;
- Appelons de nos vœux une Europe rassemblée, politiquement unie et capable de répondre aux défis qui se posent à la société d'aujourd'hui, tels que la cohésion sociale, l'emploi des jeunes, les mutations démographiques, le changement climatique, l'approvisionnement énergétique... Pour répondre à ces défis, nous appelons à un nouveau modèle de gouvernance en Europe – la gouvernance partenariale, qui rassemblera l'ensemble des niveaux de gouvernance locaux, régionaux, nationaux et européens, avec la société civile, les acteurs économiques et le monde académique ;
- Soulignons que pour surmonter la crise de confiance qui gagne nos sociétés, notamment à l'égard des représentants politiques, l'Europe doit se donner tous les moyens pour renforcer une citoyenneté active et participative ;
- Estimons que l'Union de demain sera plus forte si elle se réapproprie des valeurs qui ont été à la base de sa construction et rappelons que l'apprentissage de la citoyenneté européenne et la transmission de la mémoire doivent être au cœur du projet européen ;
- Appelons de nos vœux une Europe tolérante, multiculturelle, respectueuse de la diversité, et demandons à l'Union européenne de continuer à renforcer les politiques et actions de lutte contre toutes les formes de discriminations, et de soutenir toutes les actions en

faveur de l'intégration et de la participation en Europe des citoyens des Etats non membres ;

- Souhaitons une Europe de dialogue et d'échange avec ses voisins et demandons à l'Union d'élargir son soutien aux jumelages ouvert aux pays du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, afin de favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des peuples ;
- Voulons une Europe solidaire et ouverte, apportant un message fort au reste du monde, et rappelons que les autorités locales et régionales jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, pour la paix et la justice et la construction d'une meilleure gouvernance démocratique dans le monde ;
- Soulignons le rôle que les jumelages et partenariats jouent dans le renforcement du dialogue et de l'amitié entre les peuples et la connaissance des autres cultures, et invitons l'Union européenne à en promouvoir davantage la portée ;
- En ce soixantième anniversaire de sa création, le CCRE et ses associations nationales membres souhaitent rappeler que les jumelages, lancés par ses fondateurs, ont joué un rôle fondamental dans le rétablissement de la paix et du dialogue entre les peuples européens. Soulignons l'impact du soutien communautaire aux jumelages lancé par l'Union en 1989 notamment sur la construction de l'Europe élargie après la chute des régimes totalitaires en Europe centrale et demandons que ce programme soit renforcé et doté des moyens financiers nécessaires pour favoriser l'émergence d'une Europe citoyenne. A ce titre, nous suggérons que le prochain programme soit doté d'un budget symbolique de 1 € par Européen, à savoir 495 millions € ;
- Nous engageons à faire de nos échanges des espaces européens d'apprentissage, de dialogue et de convivialité ouverts à tous nos concitoyens, afin que chacun, en particulier les plus jeunes, puisse exercer ou développer ses connaissances et ses compétences, que ce soit dans le cadre éducatif, professionnel ou encore dans le cadre du temps libre ;
- Accueillons avec intérêt la proposition de créer une Académie européenne de la gouvernance locale et régionale, pour partager nos connaissances et renforcer les capacités de nos élu-e-s et fonctionnaires, pour améliorer le service public local et régional, renforcer la démocratie et la participation des citoyens ;
- Constatons que malgré les avancées significatives que l'Union européenne a contribué à apporter, de profondes inégalités persistent entre les femmes et les hommes dans la société européenne d'aujourd'hui. Après le succès de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale lancée par le CCRE, nous demandons la mise en place, au niveau européen, d'un Observatoire pour la mise en œuvre de cette Charte afin d'accompagner son application sur le terrain ;
- Sommes convaincus que le dialogue intergénérationnel constitue un élément indispensable pour une société solidaire et attentive à la transmission des valeurs et des savoirs et souhaitons que l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle proclamée pour 2012 contribue à valoriser ce message ;
- Soulignons l'efficacité des coopérations multilatérales regroupant plusieurs collectivités européennes et demandons à l'Union d'encourager la mutualisation des coopérations menées au niveau local ;
- Appelons de nos vœux une meilleure reconnaissance, par les autorités nationales et de l'Union, du rôle que jouent les jumelages et partenariats dans la proximité avec les citoyens, et suggérons, dans cette perspective, que le nouveau Service Européen pour l'Action Extérieure dispose, sinon d'une Direction, au moins d'un référent pour les autorités locales et régionales.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) constitue la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe; ses membres sont plus de 50 associations nationales de villes et régions de 40 pays. Le CCRE promeut la démocratie locale, encourage les jumelages (www.twinning.org) et les échanges d'expérience, et influence la législation européenne au profit des villes et régions.



**L'Europe
locale & régionale**

> CCRE Paris

Rue de Richelieu 15,
F-75001 Paris

Tel : + 33 1 44 50 59 59

Fax : + 33 1 44 50 59 60

www.ccre.org

E-mail : info@ccre-cemr.org

> CCRE Bruxelles

Square De Meeûs 1,
B-1000 Bruxelles

Tel : + 32 2 511 74 77

Fax : + 32 2 511 09 49

www.ccre.org

E-mail : info@ccre-cemr.org



Avec le soutien financier
du programme L'Europe
pour les citoyens